

CHAGOS : DÉCLARATION DES ÉVÊQUES DE LA CEDOI

En cette année de la Miséricorde promulguée par le Pape François, nous voulons manifester encore une fois notre soutien fraternel au peuple Chagossien qui souffre toujours du traumatisme causé par le fait d'avoir été cruellement déracinés de leurs îles.

Leur attachement à leur terre est tout à fait légitime et ils ont effectivement un droit de retour sur leurs îles. Ce retour devrait être facilité et financé par les autorités qui les ont délogés unilatéralement, et illégalement.

Ils n'étaient pas des travailleurs saisonniers comme on a voulu le faire croire ; ils étaient et ils sont encore un peuple avec une originalité culturelle façonnée par les joies et les défis de la vie sur les îles éparses. Leurs ancêtres sont enterrés là-bas ; il y a encore des traces de leurs villages qui témoignent d'une vie commune de longue durée qui a été brutalement interrompue. Nous soutenons leur lutte pour que ce retour sur leurs îles auquel ils ont droit, devienne une réalité.

Le moment approche où doit être négocié l'accord de 1966 entre le Royaume Uni et les États-Unis d'Amérique mettant les îles des Chagos, préalablement détachées du territoire Mauricien, à la disposition des États-Unis pour des besoins de défense sur une période de 50 ans. A cette occasion, le Gouvernement Mauricien prend des mesures énergiques pour revendiquer une fois de plus la Souveraineté de Maurice sur les îles des Chagos.

Nous soutenons cette démarche du Gouvernement Mauricien, car comme l'a déclaré le Ministre Mauricien des Affaires Étrangères, M. Anil Gayan, à l'Assemblée Générale des Nations Unies le 22 septembre 2000 : « *L'Archipel des Chagos notamment l'île de Diégo Garcia, a été détaché par la puissance coloniale juste avant notre indépendance, en violation de la Résolution 1514 (XV)... et de la Résolution 2066 (XX) du 16 décembre 1965 qui interdit formellement le démembrement des territoires coloniaux avant leur accession à l'indépendance.* »

Le 2 septembre 2016

S.E. Mgr. Maurice E. Piat
Président de la CEDOI
Evêque de Port-Louis
Ile Maurice

S.E. Mgr. Alain Harel
Vice-Président de la CEDOI
Vicaire Apostolique
Saint-Gabriel
Rodrigues

S.E. Mgr. Gilbert Aubry
Evêque de Saint-Denis
Ile de la Réunion

S.E. Mgr Charles Mahuza Yava
Vicaire Apostolique
Archipel des Comores

S.E. Mgr. Denis Wiehe
Evêque de Port-Victoria
Les Seychelles